

LE JOURNAL DES ASNIÉROISES
ET DES ASNIÉROIS

N°151 - DÉCEMBRE 2024



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire



Villes et villages fleuris
Notre première fleur!

PAGE 2



« Papilles hôte » :
on en salive d'avance !

PAGE 4



Les équipes techniques
ont travaillé d'arrache-pied

PAGE 6

JOYEUX NOËL À TOUS

et bonnes fêtes de fin d'année!

L'Actu

Le mot du Maire



Chères Asniéroises, chers Asniérois,

Arrive le temps de la fête et du partage, des habits de lumière et des cadeaux aussi. Le village doit aussi se montrer sous son meilleur jour, même la nuit ! Cela exige sens de l'anticipation et de la mobilisation du service technique de la commune. Je voudrai remercier nos agents pour leur implication et leur dévouement pour ainsi contribuer - et toute l'année-, à faire d'Asnières-sur-Oise une cité toujours plus belle et accueillante. Preuve en est : la 1^{ère} fleur gagnée au concours des Villages Fleuris. C'est aussi là la satisfaction de voir leurs efforts récompensés.

Voici donc venu le temps des fêtes de fin d'année avant celui des bonnes résolutions de début d'année. Que cette période de trêve rime aussi avec le rêve d'un monde meilleur, en paix, plus fraternel et responsable. Que chacun d'entre vous bénéficie de l'énergie positive et bienveillante que nous renvoie l'esprit de Noël. Ayons aussi une pensée pour ceux qui face à la solitude ou au dénuement ne connaissent ni trêve, ni rêve. Par nos actions citoyennes, offrons-leur un peu de nous-même, ou à défaut un simple sourire... Cela vaut tous les rayons de soleil !

C'est avec joie que l'équipe municipale et moi-même vous accueilleront le vendredi 10 janvier à 19h à l'espace Josette-Jourde pour la cérémonie des vœux 2025.

Excellentes fêtes de fin d'année !

Eric Therry
Maire d'Asnières-sur-Oise

LE CHIFFRE DU MOIS

250 000 €

C'est le reste à charge pour la commune concernant la restauration scolaire.

Concours Villes et Villages fleuris

NOTRE « 1^{ère} FLEUR » VIENT D'ÉCLORE !

Toute l'équipe municipale tient à adresser ses plus sincères félicitations au service technique pour l'obtention de la « 1^{ère} fleur » de la commune. Ce label, qui symbolise le travail, l'engagement et l'effort collectif, reflète leur implication et leur créativité au service de notre environnement. Grâce à eux, Asnières-sur-Oise s'embellit jour après jour, créant un cadre de vie agréable et harmonieux pour tous. Cette distinction est la reconnaissance bien méritée de nos efforts vers une dynamique collective qui nous rassemble. Encore bravo pour ce succès et un grand merci pour cette mobilisation au service de l'intérêt commun. ■



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Marché d'Asnières-sur-Oise

DES COURSES DE PLUS EN PLUS « COURUES » !



Lieu d'échanges et d'animation, le Marché d'Asnières-sur-Oise vous donne rendez-vous tous les dimanches entre 9h et 13h sur la place de l'Eglise.

- Les commerçants vous proposent des produits de qualité et riches en diversité : maraîcher, primeur, poissonnier, miel, cuisine thaïlandaise.
- Des animations orchestrées régulièrement par les associations.
- Plusieurs dizaines de places de stationnement tout autour du marché.
- Les élus à votre rencontre chaque 2^e dimanche du mois, de 10h à 12h. ■

ASNIÈRES FÊTE SES AÎNÉS

À l'occasion des grands anniversaires de nos aînés, Eric Therry, maire d'Asnières-sur-Oise et l'équipe municipale vont à leur rencontre afin de fêter ces moments importants. Ils ont eu leur anniversaire en novembre :



Grand anniversaire pour Mme **Odette Hervin**, 97 ans et doyenne de Baillon



85 ans de M. **Claude Laïfa**



80 ans de M. **Claude Lechopier**

Cambriolages

LES MALFAITEURS N'HIBERNENT PAS

Le passage à l'heure d'hiver est hélas toujours favorable aux cambriolages, notamment chez les personnes âgées. Aussi, des flyers seront déposés prochainement dans certains commerces de la commune afin de sensibiliser nos concitoyens. Pour compléter l'action de la Gendarmerie sur le terrain, est ainsi proposé un flyer explicatif qui a vocation à être largement distribué et qui reste à disposition de la mairie.

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS RÉFLEXES !



www.masecurite.interieur.gouv.fr

Signalez tout comportement suspect au 17

Précisons qu'Asnières-sur-Oise se situe en zone exclusive GENDARMERIE NATIONALE. Les gendarmes interviennent en uniforme et avec des véhicules sérigraphiés. Si un individu se présente à votre domicile en précisant qu'il est policier, qu'il se trouve en tenue civile ou qu'il ne dispose pas d'un véhicule sérigraphié, vous devez composer le 17 sans délais. Aussi, afin d'éviter ces usurpations d'identité et suite à de nombreux abus auprès de personnes fragiles, la municipalité a décidé d'interdire toutes formes de collecte d'étrennes. Bien entendu, chacun est libre de ses actes.

SUPPRESSION DE L'APPLICATION « MY MAIRIE » MAIS SERVICE OPTIMISÉ

A compter du 1^{er} janvier 2025, la commune ne souhaite pas prolonger son engagement avec l'application MyMairie. Le prestataire s'occupant du site internet de la commune propose une solution alternative qui permet d'avoir les mêmes services sur le mobile. Il vous suffit de remplacer l'ancienne



application par l'installation de l'icône Ville d'Asnières-sur-Oise sur votre téléphone.

Méthodologie : avec votre mobile se connecter sur le site internet d'Asnières-sur-Oise, cliquer sur « partager » et « sur l'écran d'accueil » et c'est tout !

Vous pouvez ainsi continuer de bénéficier de tous les avantages du site sur votre téléphone.

Référents de quartier

LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ EN ACTION

Le référent de quartier est un maillon essentiel de notre démarche participative entre les Asniérois et leurs élus. De par sa connaissance de son quartier et de son voisinage, il est l'interlocuteur privilégié qui fait le lien avec la municipalité..

La mise en œuvre des référents de quartier à Asnières-sur-Oise s'inscrit dans une démarche générale de renforcement de la démocratie locale. Objectif : une meilleure participation aux affaires de la commune en bénéficiant d'une écoute attentive et bienveillante de la part des élus.

La désignation des référents de quartier s'est

faite sous l'autorité du Maire. Une réunion de présentation a eu lieu le 14 novembre. Une question à poser, une idée à proposer, une remarque à formuler... les référents de quartier sont désormais des relais qui comptent.

Coordonnées des référents :

referents@aso95.fr

- GRILLON Joëlle - Quartier Est
- PRINCE Jean Marc - Quartier Sud
- RAMOS Dominique - Quartier Nord
- DAVIAU Vanessa - Quartier Ouest
- CORGNET Pascal = référent handicap
- PELARD Anthony = référent sécurité

Nouveauté PROF EXPRESS

N°1 du soutien scolaire en ligne

EN VERSION ORIGINALE !



Désormais accessible, Prof Express vient de déployer un nouveau service d'apprentissage des langues vivantes. Spécifiquement conçu pour les collégiens et lycéens. Grâce à des contenus interactifs, ils pourront progresser efficacement en anglais, espagnol, allemand ou italien, tout en travaillant à leur rythme sur les compétences clés : vocabulaire, grammaire, compréhension orale, et bien plus encore. N'hésitez pas à vous inscrire sur Prof Express, c'est gratuit et pris en charge par la commune. ■



Le billet d'Henri Poirier

en charge de l'élaboration de notre PLU

Aboutissement des travaux du PLU

Nous sommes ravis de vous annoncer que la nouvelle réglementation du PLU sur laquelle nous travaillons depuis plusieurs mois avec le nouveau bureau d'études ARVAL arrive à sa fin.

Reprendre ces ouvrages après la défection du premier bureau d'études a demandé beaucoup d'efforts tant au cabinet ARVAL qu'au service urbanisme d'Asnières-sur-Oise. Cette nouvelle rédaction a exigé un travail important et bon nombre de difficultés ont été surmontées. Ce projet de PLU représente non seulement un aboutissement, mais aussi une nouvelle étape au service de la collectivité.

Notre objectif principal a été de préserver la qualité de vie dans notre village tout en la conciliant avec une évolution nécessaire de la commune. Il est surprenant que certains puissent prétendre à aucun changement alors que le PLU doit se projeter sur quinze/vingt ans en anticipant l'avenir. Une absence d'évolution remettrait en cause nos écoles, nos commerces et en conséquence le bien-être de tous. Nous avons veillé aussi à maintenir la trame verte et bleue de notre commune.

Nous sommes impatients de partager avec vous le résultat de ce travail de réflexion, mais avant de le proposer à l'opinion publique, quelques formalités administratives restent à réaliser.

Le 19 décembre ce projet sera soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées (PPA) : représentants des services de la Région, du département, P.N.R, ABF, communauté de communes, communes limitrophes, associations... Sa validité dépend en grande partie de leurs avis.

Courant janvier, la Commission Urbanisme élargie (tous les membres du Conseil Municipal) étudiera ce nouveau PLU avant une présentation en réunion publique à laquelle nous vous attendons nombreux. En laissant quelque temps au bureau d'études pour effectuer d'éventuels ajustements dus aux réflexions issues de ces réunions, nous envisageons le dépôt du projet définitif fin mars, l'enquête publique en mai/juin 2025 et la décision préfectorale dernier trimestre 2025. ■



MAGALIE LABORDE

créatrice de l'entreprise « Papilles Hôte » à Baillon

« Papilles Hôte » : on en salive d'avance !



« Papilles Hôte », voilà un jeu de mots prometteur ! Tel est le nom de la société de service d'aide à la personne créée par Magalie Laborde, asniéroise depuis 10ans.

L'Actu : - Titulaire de diplômes en cuisine et pâtisserie, vous avez une expérience de plus de 20 ans dans la vente alimentaire notamment dans la poissonnerie. Vous avez également été bénévole dans un EHPAD. Avec « Papilles Hôtes », vous vous lancez dans l'entrepreneuriat, quels sont vos objectifs et motivations ?

Magalie Laborde : Forte de mon expérience dans la vente et sensibilisée par mon implication bénévole dans un EHPAD (visite de personnes âgées), j'ai souhaité créer « Papilles Hôte », afin de mettre mes acquis et ma passion pour le contact humain au service des autres.

L'Actu : Quelles sont les compétences particulières à l'exercice de votre métier ?

Magalie Laborde : Les qualités incontournables dans le service à la personne sont l'humilité, l'altruisme. J'ai fait plusieurs formations comme brevet premier secours PSC1, des immersions en entreprises à domicile grâce au CEP, formation informatique, formation création d'entreprise par l'association initiative95.

L'Actu : Quels services propose « Papilles Hôte »... dans sa hotte ?

Magalie Laborde : Mon objectif est d'aider les personnes à rester à domicile le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions. Inspiré par les besoins non satisfaits de nombreuses personnes âgées que j'ai rencontrées, je propose une alternative aux repas livrés à domicile. J'offre une expérience culinaire personnalisée à domicile, qui stimule l'appétit avec leurs 5 sens, apporte réconfort et favorise le lien social. Autres services proposés par « Papille Hôte » :

- Accompagnement à des rendez-vous médicaux. Cela rassure mes clients. De plus je puis être une oreille attentive et également faire des retours en temps

réel aux familles qui ne peuvent pas les assister.

- Achat et livraison de courses en encourageant la participation de mes clients. L'occasion pour eux d'une sortie et de croiser d'autres personnes, c'est important !
- Des temps de compagnie : visite de mes clients sur leurs lieux de vie, un EHPAD par exemple. Ce sera un moment de discussion, d'écoute, de promenade, voire d'une tasse de thé dans l'un de leurs endroits préférés.
- Aide administrative : équipée de mon ordinateur, de mon scanner et imprimante, je vais chez les personnes âgées les aider dans leurs démarches ou simplement leur montrer comment envoyer un mail ou faire un Face Time avec leurs proches, toujours dans le partage et la bienveillance.

L'Actu : Quels sont les agréments ou autorisations indispensables à l'exercice de vos prestations ?

Magalie Laborde : Après avoir formalisé juridiquement la création de mon entreprise, j'ai fait une demande de « déclaration d'activité » qui m'a été accordée à la date de mon anniversaire soit le 20 août de cette année par le préfet du val d'Oise. Celle-ci qui m'a été accordée à un niveau national. Mais ma zone d'action se limitera à 15 kilomètres autour de mon domicile.

L'Actu : Quels sont les avantages à employer un auto-entrepreneur d'aide à la personne ?

Magalie Laborde : Cela permet une qualité des actions personnalisée, il n'y a qu'un seul intervenant et interlocuteur. Les clients bénéficient d'un service sur mesure et d'une relation humaine privilégiée. Les auto-entrepreneurs travaillent souvent autour de chez eux de ce fait ils sont réactifs et faciles à contacter. Je dirais la flexibilité aussi, mes clients

« Papilles Hôte », c'est « Savourez l'instant et vivre chez soi durablement. Ensemble nous rendons chaque jour plus agréable »

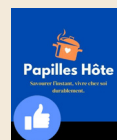
peuvent adapter la fréquence et la durée des interventions selon leurs besoins et sans forcément d'engagement à long terme. Autre avantage : il est également possible de régler mes prestations en chèque prépayé CR CESU. Autres possibilités : si vous êtes sous le régime AGIRC-ARRCO, vous pouvez bénéficier de l'aide financière prévue.

L'Actu : Comment trouvez-vous vos clients ?

Magalie Laborde : Grâce à plusieurs canaux de communication tels que la distribution de flyers, la page Facebook « Papilles Hôte », la mise à jour de mon entreprise sur Google et maps. Je suis aussi allée me présenter aux différentes résidences autonomie et puis auprès de la mairie. D'où cette mise en lumière, ce dont je vous remercie ! Je propose également des bons cadeaux qui viendront compléter les colis offerts par nos élus à nos seniors. Une belle façon pour moi d'ajouter une touche de générosité, n'est-ce pas cela l'esprit de Noël ?

L'Actu : Pourquoi choisir « Papilles Hôte » ?

Magalie Laborde : Plus qu'une aide, je suis un partenaire de confiance pour un accompagnement à domicile sur mesure. Je suis entouré de professionnels en nutrition et d'une diététicienne, j'adapte mes menus à votre situation. L'entreprise « Papilles Hôte » s'occupe aussi de la gestion, facture, contrat, charges URSSAF et grâce à ma propre déclaration, mes clients bénéficient de la réduction d'impôts. ■



« Papilles Hôte »

papillehote@outlook.fr
06 64 43 15 39

41 rue des marais
95270 Asnières-sur-Oise

RAPPEL : si dans votre entourage, vous connaissez des jeunes sportifs de haut niveau (national ou international), musiciens ou danseurs à mettre à l'honneur, n'hésitez pas à le partager et à vous faire connaître à lacturedaction@aso95.fr. Une personne viendra à votre rencontre pour recueillir leur témoignage.

Zoom sur le service Enfance

ACCOMPAGNEMENT ET CITOYENNETÉ



Les structures péri et extrascolaires offrent aux familles un service de qualité de 7h00 à 19h00, incluant des accueils les matins, midis, soirs, mercredis et pendant les vacances scolaires, avec des activités souvent liées à l'actualité.

Le service est animé par huit agents. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à environ 200 000 € pour des recettes de 140 000 € soit un reste à charge pour la commune de 60 000 €. Viennent s'ajouter le reste à charge de la restauration scolaire de 250 000 €. Le Service Enfance Jeunesse est l'un des plus gros postes budgétaire de la commune. Le Conseil Municipal Jeunes, très actif, participe à plusieurs projets comme le devoir de mémoire, la sensibilisation à l'environnement...

La commune accorde ainsi une grande importance à l'éducation, au savoir et au respect en mettant

en place des initiatives qui favorisent l'épanouissement des jeunes et renforcent les valeurs citoyennes.

« Notre rôle en tant qu'élues à l'Enfance Jeunesse et aux Affaires Scolaires est d'accompagner les familles asniéroises afin que leurs enfants puissent effectuer une scolarité dans les meilleures conditions possibles »

Sandrine Bonnetain et Paule Lamotte, adjointes en charge de la Jeunesse et des affaires scolaires.

L'équipe du Service Enfance /Jeunesse

- Direction = Lady GABALI
- Adjoint direction = Cyril
- 6 animateurs = Seda, Victoria, Carim, Christelle, Clara, Manon ■

AURÉLIE COURT TOUJOURS ET ENCORE !



Pour la première fois, Aurélie participait le 27 octobre dernier, aux 24h sur piste d'Albi. Cette compétition consiste à faire le plus de kilomètres sur un parcours de 1,5 km. Une course d'endurance qui une fois de plus a démontré toute la détermination et le courage de notre asniéroise : « Malgré des douleurs qui sont apparues à un genou après 4h de course et une blessure à l'orteil qui s'est réveillée après plusieurs heures et m'a bien handicapée, mon but était de ne jamais marcher et de jamais s'arrêter,

car repartir serait trop dur, juste trois pauses de 4 min maximum, le temps de prendre une soupe la nuit et de changer deux fois de tenues avec les nombreuses averses que nous avons eues. « Le levé du jour a fait du bien et a reboosté le moral ». Aurélie a terminé 8^e au classement général sur 108 participants. Elle est 1^{ère} au classement féminin avec 208.5 km pour 139 tours effectués. Ses projets : se qualifier pour les 222 km de l'Ardèche et le Spartathlon en Grèce, soit 246 km. ■

École de Baillon

LE CARILLON SE FAIT À NOUVEAU ENTENDRE

Depuis le début des travaux de requalification du futur restaurant scolaire de Baillon, le carillon était muet. Les travaux arrivant à leur fin, il refonctionne et rythme à nouveau la vie du village.



CARTES POSTALES

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE



CÉRÉMONIE DE L'ENGAGEMENT CITOYEN

A l'occasion de la commémoration de l'armistice du 11 novembre, Monsieur le maire, Eric Thierry, a remis le diplôme de l'engagement citoyen à Mesdames Valérie Gentilini (Association Co Education Baillon) et Agnès Lassalle (Autour de L'Ecole), et Messieurs Philippe Renard (Comité de jumelage) et Serge Lopez (Association Sports et Loisirs) pour leur implication active dans la vie de notre commune.



CÉRÉMONIE DE LA RÉUSSITE

Mme Sylvie Peslerbe, adjointe au maire, a remis les récompenses (bons d'achat) à l'occasion de la réussite au baccalauréat.

SOIRÉE À THÈME CLUB SÉNIORS
LE DIMANCHE 24 NOVEMBRE

Ils étaient plus de 80 convives pour apprécier le repas au couleur de l'Espagne organisé par le club sénior : musique et paëlla à volonté... Olé !

CARTES POSTALES



OPÉRATION « UN ENFANT UN ARBRE »

Nos enfants asniérois nés en 2019 étaient nombreux ce samedi 23 novembre lors de la manifestation « un enfant un arbre » pour planter leur arbre : pommiers, poiriers, fusains, aubépines et cornouillers.



SOIRÉE GUINGUETTE

Soirée guinguette le jeudi 21 novembre à l'espace Josette Jourde à l'occasion de l'arrivée du Beaujolais nouveau avec la compagnie Malthazar.

Retrouvez encore plus de photos sur le site internet de la ville, rubrique Retour en images ou en scannant directement le code QR.



ville-asnieres-sur-oise.fr

Occupation du domaine public

UNE OPTIMISATION FACILITANT LA VIE DE TOUS

Depuis 2023, à Asnières-sur-Oise, l'occupation du domaine public (en raison de travaux, déménagement, etc.) est encadrée par l'obtention d'une autorisation spécifique, délivrée à titre temporaire par la mairie. Cette autorisation est soumise à une redevance dont les tarifs dépendent de la nature, de la superficie d'occupation et de sa durée. Depuis la mise en application de cette réglementation, les échafaudages ne sont plus laissés inoccupés sur nos trottoirs et les engins n'encombrent nos rues que durant la durée effective des travaux, ce qui contribue à améliorer la sécurité de notre village, notamment pour les piétons.

Les modalités, le formulaire de demande d'occupation du domaine public et la décision municipale 028/2024 sont disponibles sur le site internet de la commune

<https://ville-asnieres-sur-oise.fr/services-et-demarches>

Où se trouve Sophie la girafe ? Dans L'Actu de novembre, je posais avec l'équipe de football de l'OVA, en page 4. Et cette fois, arriverez-vous à me trouver ?



TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA COMMUNE



Nettoyage du monument aux morts face à la mairie



Entretien par les espaces verts coté camping du Grand Clos



Remplacement des portes du dortoir de l'école Blanche De Castille



Salage des rues lors des fortes chutes de neige



Creusement de la tranchée d'alimentation électrique du nouveau restaurant scolaire de Baillon



Fleurissement et entretien des jardinières



Nettoyage du fossé menant à la Thève



Entretien des sentes et « nid de poules »



Sans oublier, la création et l'installation des décorations de Noël dans tout le village



Démoussage des toitures de l'école de Baillon

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Permanence parlementaire de votre députée
Ayda HADIZADEH
 Sur rendez-vous :
 06.75.09.61.88
 Ayda.hadizadeh@assemblee-nationale.fr

DES PERMANENCES À VOTRE SERVICE



BUS DU CIAS

Besoin d'aide ou de conseils
 pour vos démarches administratives ?
 Le Centre Intercommunal d'Action Sociale CIAS
 vous accueille dans votre ville sur rendez-vous.
 Prochain rendez-vous sur la Place de l'Eglise :
Lundi 23 décembre (9 h 30 à 13 h)
 au **06 43 60 03 32 / 06 75 23 65 39**
 ou par mail **cias@c3pf.fr**.

POUR L'ABF

La permanence de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) se déroulera à la Mairie de Viarmes. Salle de la Bibliothèque, Place Pierre Salvi à Viarmes :
Mercredi 15 janvier 2025 de 09 h 45 à 12 h 00
 Prendre rendez-vous par téléphone
 au **09 78 47 34 17**

Collectes des déchets

CHANGEMENTS DES JOURS EN 2025



Afin de préserver un cadre de vie que nous souhaitons constamment embellir et que notre village ne soit pas envahi de poubelles deux jours par semaine, à la demande de la municipalité auprès du syndicat TRI-OR, à compter du 1^{er} janvier 2025, les poubelles ne seront sorties qu'une seule fois.

Vous trouverez ci-joint le calendrier des collectes 2025 d'Asnières-sur-Oise. Il vous indique que la collecte OM et recyclables se fera uniquement le jeudi matin.

Les ramassages dans notre commune seront donc les suivants :

- Bacs de tri des emballages/papiers/cartons et OM : **le jeudi matin**
- Bacs des emballages en verre : **le 2^e vendredi du mois** (au lieu du 4^e mercredi).

ÉTAT CIVIL*

NAISSANCE

- Elyanna, Maria, Isabel, Alda PIRES DOS SANTOS
 BAUGÉ née le 8 novembre 2024

* En fonction des autorisations de publication.



BIEN FAIRE POUR BIEN VIVRE

Groupe majoritaire du conseil municipal

Vous le savez, depuis plusieurs années, l'équipe municipale majoritaire est animée par l'ambition de faire d'Asnières-sur-Oise une commune attirante. Qu'est-ce qu'une commune attirante ? Vaste question ! Elle renferme naturellement une part de subjectivité. Toutefois, nous pourrions y répondre très simplement en suggérant que c'est une commune qui, par sa prospérité, sa tranquillité et son animation, inspire confiance, instaure un cadre de vie agréable, rend heureux ceux qui y vivent et fait rêver ceux qui n'y vivent pas encore.

Nous voici déjà à la fin de l'année 2024. À Asnières-sur-Oise, nous travaillons à réaliser les engagements pour lesquelles vous nous avez élus en restant bien ancrés dans la réalité et au plus près de votre vie quotidienne. Car votre quotidien se joue avant tout dans les mairies. C'est là que se décide concrètement ce qui est susceptible d'améliorer votre vie : le sport, la culture, les transports, la petite enfance, la vie scolaire, la tranquillité, l'environnement, le développement économique et l'emploi, etc. À Asnières-sur-Oise, la vie municipale est très riche et illustre une commune qui bouge et qui avance. Grâce à une gestion fine et prudente, l'équipe municipale majoritaire maintient

le cap, avec un niveau d'investissements soutenu pour accompagner le dynamisme de notre village sans augmenter la part communale des impôts locaux. Le rôle d'un élu de terrain consiste quotidiennement à trouver rapidement des solutions à des problèmes, tout en portant une vision à long terme pour sa commune et ses habitants. Anticiper, chercher des solutions, planifier des actions concrètes, puis agir, sont les étapes pour qu'Asnières demeure dynamique, attractive et adaptée à chacun.

Un chantier s'achève comme le tout nouveau restaurant scolaire de Baillon et un tout nouveau chantier débute avec la réhabilitation de la friche industrielle de la zone sud Delacoste.

Pour qu'il puisse aboutir, ce travail de long terme n'est possible que par un dialogue quotidien entre les élus et les administrés, cela se traduit par de nombreux rendez-vous avec le maire, lors des rencontres régulières pendant le marché dominical et la mise en place des référents de quartier. Sans compter les échanges avec les services municipaux : à Asnières-sur-Oise, nous pratiquons l'écoute active en circuit court !



UN VILLAGE UNI

Groupe minoritaire du conseil municipal

Toc Toc ... c'est pour les étrennes !

Traditionnellement les mois de novembre et de décembre fournissent à quelques agents des services d'utilité publique de nous solliciter pour leurs étrennes.

Les voici : le facteur qui nous dépose notre courrier presque tous les jours, les pompiers que nous souhaitons tous ne revoir que dans un an seulement, sauf au bal du 14 juillet, les agents de la collecte des ordures ménagères, qui rendent notre quotidien visuel et olfactif plus agréable par n'importe quel temps. Chacun d'eux propose un calendrier pour l'année à venir en échange d'un petit billet.

Chacun d'entre nous, bien sûr, est libre d'ouvrir sa porte, ou pas, et de gratifier, ou pas, ces professionnels dont la visibilité est rarement au niveau du service qu'ils nous rendent. Ouvrir sa porte c'est aussi l'occasion de quelques mots et d'une chaleureuse poignée de main.

Le Syndicat Tri-OR a pris la décision « d'interdire formellement la pratique du porte-à-porte pour la collecte des étrennes ». La Mairie d'Asnières-sur-Oise a décidé de suivre la même ligne de conduite, et publie la consigne sur Facebook le 28/11/2023. Le

message, confus, laisse penser qu'il n'en va pas de même pour notre facteur et nos pompiers.

La question se pose ! Pourquoi cibler une profession plutôt qu'une autre ?

Cela ressemble fortement à une mauvaise lutte de classes relevant d'un autre temps. Nous sommes tous responsables ! Avons-nous besoin d'avoir l'autorisation de la mairie pour respecter la coutume des étrennes ? Se prémunir des abus envers les plus faibles est une bonne et noble cause, mais suspecter autrui n'est pas dans la compétence de la mairie. Avons-nous à redouter une invasion ? des subterfuges ? Ou pire encore : avons-nous des ennemis capables de maléfices ou de sortilèges ? Il suffit simplement de demander à chaque agent de présenter sa carte professionnelle ou un justificatif pour sécuriser la démarche. J'ai bien souvent trois calendriers chaque année.

Ne soyons pas individualistes et ouvrons-nous aux autres. Il est d'autant plus important en période de fête de se mettre à l'écoute de tous.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Sur votre agenda en **Décembre**

18 et **21**

Il était une fois Noël par la C3PF

Du **21-12** au **5-01**

Vacances scolaires

en **Janvier**

10

Voeux du maire à l'espace
Josette-Jourde à 19h

15

Inauguration du restaurant
scolaire et de l'accueil
périscolaire à Baillon

Pose de la première pierre
du chantier du domaine
de la Moissette

11

Atelier-goûter Zéro déchet.
Proposé par l'association "En
tête la planète", cet atelier vise
à concrétiser ces actions de
réduction de déchets grâce à
des mises en situation pratiques
et ludiques

12

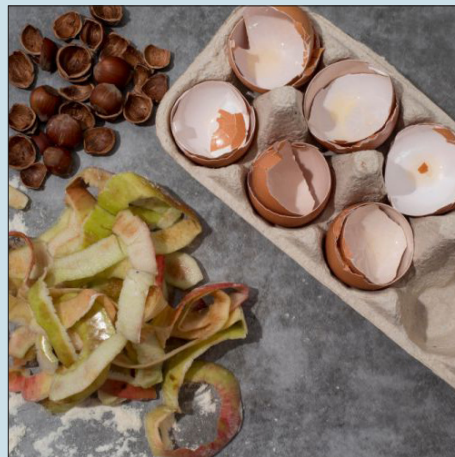
Les Élus à votre rencontre

Kid's Broc Hiver. L'association
des parents d'élèves "Autour de
l'école" s'organise pour vous
proposer une brocante spécial
hiver dédiée aux enfants et ados.

18 et **19**

Stage autour de la voix par
l'Atelier Choral « La Rage'Chœur »


ATELIER-GOÛTER ZÉRO DÉCHET



KID'S BROC HIVER



L'ATELIER CHORAL LA RAGE'CHŒUR
propose un
STAGE
autour de la Voix
sur 2 jours
les samedi 18 janvier de 14h00 à 18h00
et dimanche 19 janvier de 10h00 à 18h00

Il sera animé par :

- ✓ **Amanda Langlet** Comédienne,
- ✓ **Clara Giunta Guez** Professeure de Yoga,
- ✓ **Sébastien Guez** Chef de Chœur.

Ce stage est ouvert à tous,
choristes ou non choristes, débutants ou aguerris.
Espace Josette Jourde
46A Grande Rue, 95270 Asnières-sur-Oise
Tarifs : adhérent **35€** - non adhérent : **45€**

Inscriptions avant le 8 janvier 2025
Pour tous renseignements : laragechoeur@gmail.com